

Repérage et mesure clinique en continu pour les troubles mentaux fréquents

Données brutes vs interprétées et conservation sécuritaire
Repères pour l'intervenant



Qu'est-ce qu'une donnée brute et une donnée interprétée?

Les **données brutes** regroupent tout le matériel recueilli au cours d'évaluations, d'administration de tests psychométriques ou lors d'interventions. Ce sont souvent des outils de travail qu'un professionnel utilise comme aide à l'analyse et la décision clinique: verbatim, observations directes, résultats et protocoles de tests, données chiffrées, notes brouillons sur des hypothèses et pistes à explorer, etc.

Les **données interprétées** sont essentiellement les renseignements qui ont fait l'objet d'une analyse, d'une explication, d'une appréciation ou d'une validation par le professionnel. Par exemple: l'analyse des tests psychométriques, les notes évolutives, le verbatim mis en contexte, les rapports d'évaluation, etc.

Comment conserver les données brutes (questionnaires administrés) ?

Certains Ordres professionnels (vous réferez à votre code de déontologie et règlement sur la tenue de dossier de votre Ordre) légifèrent que les données brutes doivent être conservées à l'extérieur des dossiers des clients et accessibles seulement aux professionnels du même titre d'emploi. Donc pour être déposés au dossier, les questionnaires complétés, étant considérés comme des données brutes, doivent comporter une analyse rédigée sur ceux-ci pour être considérées comme des données interprétées.

Deux choix s'offrent à vous pour conserver les données brutes :

- Selon votre niveau d'aisance, vous pouvez mettre les questionnaires complétés au dossier du client en y inscrivant votre interprétation directement sur chacun. **Attention, vous êtes tout de même tenu d'inscrire votre interprétation des résultats dans votre note professionnelle au dossier du client.**
ou
- Inscrivez votre interprétation des résultats dans votre note professionnelle au dossier du client et conservez les questionnaires à l'extérieur des dossiers pour un minimum de 5 ans* soit :
 - à votre bureau dans une enveloppe scellée que vous conserverez dans votre classeur barré à clé.
 - en numérisant les questionnaires sur votre ordinateur de travail, dans un dossier informatisé sur votre (U:) personnel protégé par un mot de passe, et détruire de façon sécurisée les versions papiers. La conservation des données brutes sur d'autres supports n'est pas considérée comme sécuritaire par l'établissement (ex.: canal TEAMS, clé USB).

* Les exigences des ordres professionnels diffèrent sur la question de la conservation des données brutes. Pour toute question relative à la conservation, confidentialité et sécurité entourant la question des données brutes, nous vous invitons à consulter :

- Votre ordre professionnel pour vous assurer de vos obligations à cet effet.
- Les bonnes pratiques recommandées dans notre établissement disponibles sur la zone CIUSSS :
 - Direction des services multidisciplinaires (DSM)-volet pratiques professionnelles [Tenue de dossier \(rtss.qc.ca\)](https://www.rtss.qc.ca/tenue-de-dossier)
 - Direction des services multidisciplinaires (DSM)-archives [Protection des renseignements personnels \(rtss.qc.ca\)](https://www.rtss.qc.ca/protection-des-renseignements-personnels)
 - Direction des ressources informationnelles (DRI)-sécurité [Bonnes technopratiques \(rtss.qc.ca\)](https://www.rtss.qc.ca/bonnes-technopratiques)

Références

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2020). *Document d'information à l'intention des établissements - Programme Québécois pour les troubles mentaux (PQPTM)*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. www.msss.gouv.qc.ca, section Publications.

Ordre des psychologues du Québec (2001). Données brutes et dossier du client. Fiche déontologique, 2(1), *Psychologie Québec*, 18(1).
<https://www.ordrepsy.qc.ca/documents/26707/63191/Donn%C3%A9es+brutes+et+dossier+du+client/237454c1-49ba-4f89-8602-a5407e091336>

Ordre des psychologues du Québec (2008). *Guide explicatif concernant la tenue de dossier*.
<https://www.ordrepsy.qc.ca/documents/26707/63191/Guide+explicatif+concernant+la+tenue+de+dossier/a4c0c26b-eb4c-41e8-a139-65e2657ed2bb>

